

PROE
Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2015

PROE
États financiers
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

SOMMAIRE

	Page
Rapport de la direction générale	1
Rapport des commissaires aux comptes	3
État des performances financières	4
État de la situation financière	5
État des variations des fonds et réserves	6
Tableau des flux de trésorerie	7
Notes accompagnant les comptes	8

PROE
Rapport de la direction
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

Nous sommes heureux de présenter les états financiers du Secrétariat et le rapport des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Au cours de cet exercice, nous avons dépensé 17,7 millions de dollars des États-Unis sur les 20,0 millions de dépenses prévues et nos liquidités à la fin de l'exercice s'élevaient à 5,3 millions de dollars. Le Secrétariat a enregistré un résultat d'exploitation négatif, conformément au compte de résultat qui indique un budget équilibré pour la même période.

Responsabilité concernant l'établissement des rapports financiers

L'établissement des états financiers ci-joints incombe à la direction. Ils ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière et les montants qui y figurent sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction.

La direction a mis en place et en œuvre des systèmes comptables et de contrôle interne assortis de règles et de procédures clairement définies. Ces systèmes ont pour objet de fournir l'assurance raisonnable que nos documents comptables sont fiables et forment une base appropriée pour la préparation d'états financiers fidèles et que nos actifs sont dûment protégés.

Les Membres du PROE supervisent les responsabilités de la direction concernant l'établissement des rapports financiers. Les états financiers ont été examinés et approuvés par les Membres du PROE sur la recommandation de la direction.

Nos commissaires aux comptes (Betham & Co.), désignés par les Membres du PROE, ont vérifié nos états financiers. Leur rapport ci-joint décrit la portée de leur examen et présente leur avis.

Nous sommes d'avis que :

- a. Le compte de résultat ci-joint a été dressé de sorte à donner une image fidèle des résultats du Secrétariat pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 ;
- b. L'état ci-joint de la situation financière a été dressé de sorte à donner une image fidèle de la situation du Secrétariat au 31 décembre 2015 ;
- c. Le tableau des fluctuations des réserves ci-joint a été dressé de sorte à donner une image fidèle des fluctuations des fonds et des réserves du Secrétariat pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 ; et
- d. Le tableau des flux de trésorerie ci-joint a été dressé de sorte à donner une image fidèle des flux de trésorerie du Secrétariat pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Kosi Latu
Directeur général

Roger Cornforth
Directeur général adjoint

29 mai 2016

Rapport d'audit indépendant

Aux membres du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE)

Nous avons vérifié les états financiers du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) qui comprennent le compte de résultat, l'état des variations des réserves et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, l'état de la situation financière à cette date, un résumé des principales règles et méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les comptes annuels

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels en conformité avec les normes internationales d'information financière et le règlement financier du PROE. Cette responsabilité comprend la mise en place et l'exécution des contrôles internes jugés pertinents pour l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels, afin de s'assurer que ceux-ci ne contiennent aucune inexactitude majeure, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs ; la sélection et l'application des méthodes comptables appropriées ; et la réalisation d'estimations comptables raisonnables compte tenu des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer un avis à l'intention des Membres du PROE, en tant qu'organisation, conformément à l'article 32 du règlement financier du PROE. Notre travail d'audit a été réalisé dans l'unique but de pouvoir nous prononcer sur les questions devant figurer dans le rapport des commissaires aux comptes destiné aux Membres, et à aucune autre fin. Dans les limites autorisées par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité auprès de quiconque à l'exclusion du PROE et des Membres du PROE en tant qu'organisation pour notre travail d'audit, le présent rapport ou les avis que nous avons émis. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales en la matière. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes en la matière et que nos travaux soient organisés et exécutés de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude significative.

Nous confirmons que nous n'avons aucune relation avec le PROE hormis celle de vérifier ses états financiers.

L'audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement des commissaires aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, les commissaires aux comptes prennent en considération le contrôle interne en vigueur dans l'entité pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non afin d'exprimer un avis sur l'efficacité dudit contrôle interne. L'audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par la direction du PROE, de même que l'appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour formuler notre avis.

Avis des commissaires aux comptes

Nous estimons que le PROE a tenu des livres de compte en bonne et due forme, sur la base de notre examen de ces livres, et que les états financiers qui ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière :

- (i) sont en accord avec les livres de compte ;
- (ii) à notre connaissance et compte tenu des explications qui nous ont été données :
 - a. donnent une image fidèle et sincère de la situation du PROE au 31 décembre 2015 ainsi que de ses résultats financiers et de ses variations de réserves et de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ;
 - b. fournissent les informations requises par le règlement financier du PROE selon les modalités spécifiées.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications qui étaient, à notre connaissance, nécessaires à la vérification des comptes.

Exigences spécifiques

En application des dispositions de l'article 32 du règlement financier du PROE, nous portons à votre connaissance les points suivants :

- a) L'étendue et la nature de notre examen ont été expliquées à la section sur la *Responsabilité des commissaires aux comptes* et sont conformes aux normes internationales d'audit. Les états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 ont été établis en conformité avec les normes internationales d'information financière.
- b) Questions ayant un impact sur l'exhaustivité et l'exactitude des comptes.
- c) Nous confirmons la fidélité des registres de l'équipement suite à l'inspection physique des nouveaux biens et à la vérification des biens cédés pendant la période comptable.
- d) Les procédures financières du PROE sont satisfaisantes d'après notre examen des procédures financières nécessaires à la formulation de l'avis des commissaires aux comptes exprimé plus haut.
- e) La couverture des biens du PROE est satisfaisante d'après notre examen des documents d'assurance.
- f) Les autres questions qui n'influencent pas notre avis ont été portées à l'attention de la direction dans le rapport qui lui est adressé.



BETHAM & CO.

Chartered Accountants

Apia, Samoa

25th avril 2016

PROE
État des performances financières
au 31 décembre 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
Recettes			
Contributions des Membres	5	1 427 454	1 342 600
Frais de gestion des programmes	19	1 129 449	1 169 274
Recettes des fonds des programmes/donateurs	19	12 138 382	15 650 858
Autres recettes du fonds des donateurs	6	1 389 464	918 678
Amortissement des produits comptabilisés d'avance	8	83 256	83 225
Autres recettes	7	185 887	108 268
Recettes totales		16 353 892	19 272 903
Dépenses			
Direction générale et services administratifs		3 944 401	4 110 220
Changement climatique	20	4 461 049	8 718 844
Biodiversité	20	3 260 947	3 152 564
Gestion des déchets	20	3 537 387	2 440 544
Surveillance environnementale	20	892 761	1 400 038
Amortissement et réduction de valeur	11/12	228 912	132 434
Dépenses totales		16 325 457	19 954 644
Surplus / (Déficit) Avant revenu financier net et change		28,435	(681,741)
Produits financiers nets	9	54 169	113,042
Opérations de change (pertes)		(344 333)	(200 789)
Déficit net		(261 729)	(769 488)

Les notes font partie intégrante des états financiers ci-dessus.

PROE
État de la situation financière
au 31 décembre 2015

ACTIFS	Notes	2015 \$	2014 \$
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	11	3 154 998	3 247 864
Immobilisations incorporelles	12	375 097	468 872
		3 530 095	3 716 736
Actifs courants			
Actifs disponibles	13	4 178 036	3 102 350
Dépôts à terme	14	1 092 581	1 639 468
Créances et paiements anticipés	15	72 848	408 325
		5 343 465	5 150 143
TOTAL ACTIFS		8 873 560	8 866 879
RÉSERVES ET PASSIFS			
Réserves			
Fonds de base		(1 501 343)	(1 238 598)
Réserve générale		501 425	501 425
Fonds spécifique	16	221 806	244 542
Total réserves		(778 112)	(492 631)
Dettes à long terme			
Produits comptabilisés d'avance	8	2 874 140	2 917 426
Total passifs non courants		2 874 140	2 917 426
Dettes à court terme			
Fonds des programmes/donateurs	19	5 467 956	4 735 411
Dettes et créances	18	348 649	583 280
Provisions au titre des droits des employés	17	877 671	1 000 168
Partie courante des produits comptabilisés d'avance	8	83 256	83 225
Total passifs courants		6 777 532	6 402 084
TOTAL RÉSERVES ET PASSIFS		8 873 560	8 866 879

Signé pour le compte des Membres du PROE

Les notes font partie intégrante des états financiers ci-dessus.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

	Notes	Fonds de base \$	Réserve générale \$	Spécifique Réserve \$	Total \$
Solde au 1er janvier 2014		(469 110)	501 425	35 133	67 448
Réserves utilisées pendant l'exercice		(769 488)	-	-	(769 488)
Déficit net pendant l'exercice			-	209 409	209 409
Solde au 31 décembre 2014		(1238 598)	501 425	0	(492 632)
Déficit net pendant l'exercice		(261 729)	-	-	(261 729)
Réserves utilisées pendant l'exercice	16	(1 016)		(22 736)	(23 752)

Les notes font partie intégrante des états financiers ci-dessus.

SECRETARIAT DU PROGRAMME RÉGIONAL OCÉANIQUE DE L'ENVIRONNEMENT (PROE)

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	Notes	2015 \$	2014 \$
Contributions des Membres		1 243 135	1 388 419
Intérêts reçus		83 071	1 43 627
Fonds des programmes/donateurs	19	14 000 376	15 817 618
Fonds des donateurs non liés aux programmes	6	1 389 464	918 678
Autres recettes		696 630	116 283
Frais de personnel – Services généraux		(2 564 484)	(2 563 391)
Frais de personnel – Programmes		(3 886 840)	(5 175 615)
Coûts des services généraux		(1 529 683)	(1 537 459)
Frais de gestion des programmes		(8 516 264)	(10 358 207)
Flux nets de trésorerie des activités de fonctionnement		915 405	(1 250 047)
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Revenus de la vente de biens et d'équipement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	11	(42 273)	(310 911)
Flux nets de trésorerie des activités d'investissement		(42 273)	(310 911)
(Diminution)/Augmentation nette des avoirs en liquide		873 132	(1 560 958)
Avoirs en liquide au début de l'exercice		4741 818	6 503 565
Effets des variations des cours des monnaies étrangères		(344 333)	(200 789)
Solde de clôture	13	5 270 617	4 741 818

Les notes font partie intégrante des états financiers ci-dessus.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

1. Informations générales

Le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est une organisation intergouvernementale de la région Pacifique et est domicilié aux Samoa.

La principale activité du PROE est de promouvoir la coopération dans la région du Pacifique Sud et de prêter son concours en vue de protéger et de renforcer l'environnement de celle-ci ainsi que d'assurer son développement durable pour les générations futures.

La publication des états financiers a été autorisée par le Directeur général du PROE le 30 mai 2016.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers sont décrites ci-après.

a. Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été établis conformément aux exigences du règlement financier du PROE qui prescrit l'adoption des normes internationales d'information financière de l'International Accounting Standards Board (IASB) lors de leur préparation.

b. Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique sauf mention contraire. Les principales méthodes comptables sont décrites pour faciliter la compréhension générale des états financiers.

c. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les postes inclus dans les états financiers du Secrétariat sont libellés dans la monnaie prescrite dans le règlement financier du PROE (« la monnaie fonctionnelle »). La monnaie fonctionnelle du Secrétariat est le dollar des États-Unis (\$US).

d. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions effectuées dans des devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle au taux de change de la date de la transaction pour les douze mois de l'année. Les taux de couverture ont également été utilisés tout au long de l'année pour la conversion en devise fonctionnelle des transactions excédant 100 000 \$. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date d'établissement du bilan sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à cette date. Les actifs et passifs non monétaires évalués sur la base du coût historique dans une monnaie étrangère sont convertis en appliquant le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les avoirs et engagements non monétaires évalués sur la base du coût historique dans une monnaie étrangère ne sont pas reconvertis. Les écarts de change sur les éléments monétaires sont comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

e. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur.

Les coûts comprennent les dépenses directement imputables à l'acquisition des actifs.

Les amortissements sont comptabilisés en performances financières selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des immobilisations. Les terrains ne sont pas amortis. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

- Bâtiments 50 ans
- Mobilier et aménagements 5 à 10 ans
- Véhicules à moteur 5 ans
- Équipements 3 à 5 ans

La valeur résiduelle est réévaluée chaque année. La valeur résiduelle et la durée de vie utile des actifs est révisée et ajustée si nécessaire à chaque date d'établissement du bilan.

Les plus-values et les moins-values sur cessions sont déterminées en comparant les fonds encaissés à la valeur comptable et sont comptabilisés au poste Autres (moins-values)/plus-values – net, du compte de résultat.

f. Actifs financiers

Le Secrétariat classe ses actifs financiers dans la catégorie des prêts et créances. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont classés comme autres créances, actifs disponibles et dépôts à terme dans la section des actifs courants du bilan. Le Secrétariat détermine à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs.

g. Créances

Les créances et paiements anticipés sont comptabilisés dans un premier temps à la juste valeur et ensuite au coût, moins les provisions pour pertes. Une provision pour perte sur créances est établie lorsqu'il existe une indication objective montrant que le Secrétariat ne pourra pas recouvrer tous les montants dus selon les termes initiaux des créances.

h. Dettes

Les dettes sont comptabilisées lorsque le Secrétariat est obligé d'effectuer des paiements futurs découlant de l'acquisition de biens et de services (y compris de services de conseils pour les programmes du PROE). Les dettes sont comptabilisées au coût, soit la juste valeur du paiement à verser à l'avenir pour les biens et services reçus. Compte tenu de la nature à court terme de la majorité des dettes, les valeurs comptables sont proches de la juste valeur.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

i. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de liquidités, de dépôts bancaires et de dépôts à terme qui sont soumis à une modification minimale lors du prélèvement net de découverts bancaires aux fins du tableau des flux de trésorerie. Les découverts bancaires apparaissent dans les dettes à court terme dans le bilan.

j. Réserves

Les catégories suivantes de réserves sont détenues conformément au règlement financier du PROE :

Réserve générale – représente la somme totale des résultats cumulés des activités de base et est constituée en cas d'urgence ou d'imprévu.

Fonds spécifiques – comprend les fonds affectés à des fins spécifiques et généralement pas disponibles à d'autres fins.

k. Recettes

Les recettes comprennent essentiellement la valeur juste des contributions des Membres et les fonds des donateurs ou des programmes reçus ou à recevoir.

Contributions des Membres

Les contributions des Membres sont comptabilisées comme créances uniquement s'il existe une indication objective de leur encaissement pour la période en cours. À défaut, les contributions des Membres sont uniquement comptabilisées au moment de leur encaissement.

Fonds des donateurs ou des programmes

Les fonds des donateurs ou des programmes reçus sont initialement enregistrés en tant que passif dans l'état de la situation financière. Les fonds des donateurs ou des programmes ne sont pas comptabilisés en recettes tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que le Secrétariat respectera les conditions y afférentes, à savoir l'engagement de dépenses en vue de la réalisation des activités convenues.

Les fonds des donateurs ou des programmes sont comptabilisés en recettes de façon systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts des programmes qu'elles sont censées compenser.

Les fonds des donateurs ou des programmes à recevoir qui prennent le caractère d'une créance, soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit pour apporter un soutien financier immédiat au Secrétariat sans coûts futurs liés, sont comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la créance devient acquise.

Immobilisations financées par les donateurs

Les fonds des donateurs dont la condition principale est que le Secrétariat doit acheter, construire ou acquérir par tout autre moyen des actifs non courants sont comptabilisés dans le bilan (ou l'état de la situation financière) en recettes constatées d'avance et transférés dans le compte de résultat sur une base systématique et rationnelle sur la durée de vie utile des actifs associés.

Frais de gestion des programmes

Les frais de gestion des programmes sont prélevés à hauteur d'un pourcentage convenu sur les fonds des programmes décaissés pendant l'année.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat dès qu'ils sont courus en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

I. Avantages du personnel

Le Secrétariat cotise à la Caisse nationale de prévoyance des Samoa pour le compte des employés locaux, selon un régime à cotisations définies conformément à la législation locale, sans autre engagement que le versement de ces cotisations. Les cotisations devant être versées conformément au régime à cotisations définies sont immédiatement comptabilisées dans le compte de résultat.

Les montants à prévoir au titre des congés annuels sont accumulés et comptabilisés au bilan. Les congés annuels sont enregistrés à la valeur non actualisée de la prestation devant être versée.

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont décaissées lorsque le service associé est fourni.

En cas de démission ou de cessation de service sauf en cas de faute, un employé expatrié a droit à des frais de rapatriement évalués sur une base non actualisée et décaissés lorsqu'ils deviennent exigibles.

m. Produits financiers nets

Les produits financiers nets comprennent les produits d'intérêts des dépôts bancaires à terme et les frais bancaires et frais de découverts bancaires qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

n. Pertes

Les valeurs comptables des actifs du Secrétariat sont révisées à chaque date d'établissement du bilan pour déterminer s'il existe un indice de perte. Si tel est le cas, la valeur recouvrable des actifs est alors estimée. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un montant générateur de trésorerie dépasse sa valeur recouvrable. Les pertes de valeurs sont comptabilisées sans délai dans le compte de résultat.

o. Chiffres de la période précédente

Les chiffres de la période précédente ont été modifiés au besoin par souci de cohérence avec la présentation des informations financières pour l'exercice en cours.

3. Gestion des risques financiers

a. Facteurs de risques financiers

Les principaux instruments financiers du Secrétariat comprennent des dépôts à vue et à terme. Ces instruments ont essentiellement pour objet de financer les activités du Secrétariat. Compte tenu des activités et des sources de financement du Secrétariat, ces instruments sont exposés aux risques de change et de crédit.

Les principales méthodes et politiques comptables adoptées, notamment les critères de comptabilisation, la base d'évaluation et la base de comptabilisation des recettes et dépenses sont détaillées pour chaque classe d'actif et de passif financier dans la note 2 accompagnant les états financiers.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

Risque de change

Le risque de change est le risque de pertes dues aux fluctuations des taux de change du dollar des États-Unis, qui est la monnaie fonctionnelle du Secrétariat. Le Secrétariat reçoit des financements de divers pays membres et donateurs en monnaie étrangère. Par ailleurs, le Secrétariat réalise parfois des transactions dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle. Le Secrétariat se trouve donc exposé à des risques de change. Pour réduire cette exposition, le Secrétariat a plusieurs comptes bancaires en monnaie étrangère (dollars australiens, néo-zélandais et talas samoans) et réalise selon les besoins des transactions dans ces monnaies.

L'exposition du Secrétariat au risque de change était la suivante sur la base des montants notionnels :

	Valeurs comptables	
	2015	2014
	\$	\$
AUD	479 816	530 863
NZD	268 326	298 197
WST	593 991	975 693

Les taux de change étaient les suivants à la date de clôture :

	Taux à la date de clôture	
	2015	2014
	\$	\$
AUD	0.5297	0.8172
NZD	0.5657	0.7796
WST	0.3858	0.4134

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant illustre l'effet d'une appréciation/dépréciation de 10 % par rapport au dollar des États-Unis au 31 décembre 2015 sur les recettes et les réserves du fonds de base. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, notamment les taux d'intérêt, restent constantes.

	Effet sur les fonds propres et les réserves	
	2015	2014
	\$	\$
AUD – Recettes et réserves du fonds de base +10 %	34 947	43 380
AUD – Recettes et réserves du fonds de base -10 %	(34 947)	(43 380)
NZD – Recettes et réserves du fonds de base +10 %	18 299	23 246
NZD – Recettes et réserves du fonds de base -10 %	(18 299)	(23 246)
WST – Recettes et réserves du fonds de base +10 %	22 916	40 335
WST – Recettes et réserves du fonds de base -10 %	(22 916)	(40 335)

Le Secrétariat ne gère pas le risque de change en utilisant les couvertures de change ou des accords de change futur en raison de la disponibilité limitée de ces produits dans son environnement économique principal.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

Risque de crédit

Le risque de crédit est un risque de perte lié au non-versement par les Membres de leur contribution ou au non-respect des obligations contractuelles d'une contrepartie à un instrument financier. Le risque concernant les contributions des Membres n'est pas jugé important car le Secrétariat a pour politique de n'accumuler les contributions que s'il existe une indication objective que le risque de défaillance de la contrepartie est négligeable. Les créances du Secrétariat sont surveillées en permanence pour limiter l'exposition à des créances irrécouvrables.

Les instruments financiers susceptibles d'exposer le Secrétariat à des concentrations de risque de crédit sont principalement les dépôts bancaires à vue et à terme.

Le Secrétariat place ses dépôts à vue et à terme dans des institutions financières ayant une haute qualité de crédit et limite le montant de l'exposition au risque de crédit dans une institution financière conformément à la politique de gestion de la trésorerie approuvée par la direction.

La valeur comptable des actifs financiers portée dans les états financiers, qui est nette de toute perte de valeur, représente l'exposition maximale du Secrétariat au risque de crédit.

b. Estimation de la juste valeur

Il est considéré que la valeur comptable diminuée de toute provision pour dépréciation des créances et des dettes avoisine leur juste valeur.

4. Principales estimations et appréciations comptables

La préparation des états financiers en conformité avec l'IFRS exige de la direction qu'elle formule des appréciations, des estimations et des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes et montants déclarés des actifs et passifs, recettes et dépenses. Les estimations et hypothèses associées reposent sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont jugés raisonnables compte tenu des circonstances. Ces estimations et hypothèses permettent de formuler des appréciations sur les valeurs comptables des actifs et passifs, lorsque celles-ci ne sont pas clairement identifiables à partir d'autres sources. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement réexaminées. Toute modification des estimations est comptabilisée dans l'année en cours si elle ne concerne que cet exercice ou dans les années à venir si elle concerne également ces exercices. Lors de l'application des méthodes comptables du Secrétariat, la direction a fait les appréciations, estimations et hypothèses suivantes, qui ont eu la plus grande incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers. Les états financiers sont affectés par les estimations et les appréciations de la valeur des immobilisations corporelles (Note 3.e) et des créances (Note 3.g).

5. Contributions des Membres

Les contributions des Membres sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Australie	10 184	10 184
États fédérés de Micronésie	185 106	185 106
États-Unis d'Amérique	10 184	10 214

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

	2015 \$	2014 \$
Fidji	10 184	10 184
France	20 422	20 265
Guam	140 883	268 399
Îles Cook	20 360	20 360
Îles Marshall	20 360	-
Îles Salomon	10 165	10 180
Kiribati	10 184	10 184
Mariannes du Nord	10 184	189 181
Nauru	16 366	21 202
Nioué	134 202	134 202
Nouvelle-Calédonie	-	10 209
Nouvelle-Zélande	-	-
Palaos	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	20 360	-
Polynésie française	353 140	-
Royaume-Uni	20 380	20 340
Samoa	20 360	20 390
Samoa américaines	10 184	10 184
Tokélaou	30 553	-
Tonga	10 184	10 184
Tuvalu	134 202	134 202
Vanuatu	200 000	210 000
Wallis-et-Futuna	8 980	19 629
Contribution de Samoa, pays hôte	20 327	
Total	1 427 454	1 342 600

6. Autres recettes des fonds des donateurs

Les fonds reçus des organismes d'aide conformément aux programmes de travail extrabudgétaires supplémentaires sont généralement destinés à des fins spécifiques et gérés par le direction exécutive et le soutien administratif. En 2015, les fonds provenaient de NZAID, AusAID et du PNUD et ont financé les frais suivants : projet de taille moyenne, coûts de suivi et d'évaluation, fonctions des medias, fonctions IT, frais liés aux exécutifs, et les frais sous-régionaux. Le total des fonds provenant de bailleurs en 2015 s'élève à 1 389 464 \$ (918 678 \$ en 2014).

7. Autres recettes

Les autres recettes sont détaillées ci-après :

	2015 \$	2014 \$
Location de bureaux et de surfaces à usage de bureaux	43 198	50 259
Économies sur les voyages du Directeur général	6 742	13 055
Voyages et autres recouvrements	98 615	20 065
Comptes créditeurs comptes portés au résultat		17 370
Divers	37 332	7 519
Total autres recettes	185 887	108 268

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

8. Produits comptabilisés d'avance (passif)

Les produits comptabilisés d'avance font référence aux bâtiments, matériel de bureau et mobilier suivants, financés par les donateurs pour les activités du PROE : i) Complexe du PROE financé par les gouvernements des pays donateurs ; ii) Centre de formation financé par le Japon ; et iii) Centre d'information et de documentation financé par l'Union européenne. Les produits comptabilisés d'avance sont amortis en recettes sur une période de 50 ans pour les bâtiments et de 10 ans pour le matériel et le mobilier de bureau, soit les mêmes taux d'amortissement que les actifs.

	2015	2014
	\$	\$
Coût des dons		
Complexe du PROE financé par les gouvernements	1 822 798	1 822 798
Centre pour l'éducation et la formation (Japon)	2 374 692	2 374 692
Centre d'information et de documentation (Union européenne)	350 000	350 000
Coût total des actifs	<u>4 547 490</u>	<u>4 547 490</u>
Amortissement cumulé		
Amortissement cumulé en début d'exercice	1 506 838	1 423 613
Amortissement pour l'année en cours	83 256	83 225
Amortissement cumulé en fin d'exercice	<u>1 590 094</u>	<u>1 506 838</u>
Montant non amorti		
	<u>2 957 396</u>	<u>3 040 652</u>
Partie courante de l'amortissement	83 256	83 225
Partie non courante de l'amortissement	<u>2 874 140</u>	<u>2 957 427</u>
Montant non amorti	<u>2 957 396</u>	<u>3 040 652</u>

9. Produits financiers nets

Les coûts financiers nets sont les suivants :

	2015	2014
	\$	\$
Produits d'intérêts des dépôts bancaires à terme	57 537	115 366
Moins les coûts de financement relatifs à :		
Frais bancaires	(3 368)	(2 324)
Produits financiers nets	<u>54 169</u>	<u>113 042</u>

10. Direction générale (personnel de direction)

Pendant l'année écoulée, les personnes suivantes ont assumé les principaux rôles au sein de la direction, notamment en matière de planification, d'orientation et de contrôle des activités du Secrétariat :

M. David Sheppard – Directeur général, qui a fini d'exercer ses fonctions le 31 décembre 2015

M. Kosi Latu – Directeur général adjoint, qui a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2016

Mlle Netatua Pelesikoti – Directrice de la division Changement climatique

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

M. Stuart Chape – Directeur de la division Biodiversité et gestion écosystémique
M. David Haynes – Directeur de la division Gestion des déchets et lutte contre la pollution, qui a fini d'exercer ses fonctions le 31 décembre 2015
M. Sefanaia Nawardra – Directeur de la division Surveillance et gouvernance environnementales, qui a fini d'exercer ses fonctions le août 2015
M. Clark Peteru – Conseiller juridique
Mlle Simeamativa Vaai – Conseillère en ressources humaines
Mlle Alofa Tuuau – Conseillère financière et administrative

La rémunération des principaux membres de la direction au cours de l'année écoulée a été la suivante :

	2015	2014
	\$	\$
Traitements et avantages liés à l'emploi à court terme	1 317 464	1 143 452

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles étaient les suivantes :

	Matériel	Ordinateur équipement	équipement & mobilier	Moteur véhicules	Total
Valeur brute comptable					
Coût au 1er janvier 2014	4 157 473	409 863	758 625	103 002	5 428 963
Frais supplémentaires	6 289	29 971	21 618	-	57 878
Cessions			-	-	-
Solde au 31 décembre 2014	4 163 762	439 834	780 243	103 002	5 486 841
Frais supplémentaires		13 406	28 867	-	42 273
Cessions	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2015	4 163 762	453 240	809 110.	103 002	5 529 114
Amortissement cumulé					
Solde au 1er janvier 2015	(1 114 038)	(354 500)	(733,404)	(37 035)	(2 238 977)
Coût d'amortissement pendant l'	(83 257)	(30 098)	(11 482)	(10 301)	(135 138)
Cessions			-	-	-
Solde au 31 décembre 2015	(1 197 295)	(384 598)	(744 886)	(47 336)	(2 374 115)
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2014	3 049 724	85 334	46 839	65 967	3 247 864
Au 31 décembre 2015	2 966 467	68 642	64 224	55 666	3 154 999

12. Immobilisations incorporelles

	2015	2014
	\$	\$
Logiciel informatique	468 872	215 839
Frais supplémentaires		253 033
Moins amortisation	(93 775)	
Valeur comptable nette	375 097	468 872

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

Le logiciel est acquis dans le cadre de la mise à niveau du système et était en cours de développement jusqu'en décembre 2014. Il est estimé que le logiciel aura une durée de vie limitée et sera amorti à hauteur de 20% au cours de la durée de vie utile estimée en 2015. Ce logiciel est jugé avoir une durée de vie finie et sera amorti sur sa durée de vie utile estimée une fois qu'il sera achevé dès début 2015. Cet actif n'est pas produit en interne.

13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice indiqués dans le tableau des flux de trésorerie peuvent être rapprochés des postes connexes du bilan comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Avoirs en caisse	200	200
Avoirs en banque	4 177 836	3 102 150
	<u>4 178 036</u>	<u>3 102 350</u>
Dépôts bancaires à terme	14	1 639 468
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux fins du tableau des flux de trésorerie	<u>5 270 617</u>	<u>4 741 818</u>

Les soldes en caisse et en banque sont affectés aux monnaies suivantes en dollars des États-Unis à la date de clôture :

	2015	2014
	\$	\$
Avoirs en caisse en SAT convertis en USD	196 141	108 152
Avoirs en caisse en AUD convertis en USD	44 677	49 092
Avoirs en caisse en NZD convertis en USD	8 734	8 242
Avoirs en caisse en USD	3 928 284	2 936 864
	<u>4 177 836</u>	<u>3 102 350</u>

14. Dépôts bancaires à terme

Les dépôts bancaires à terme sont les suivants :

	2015	2014
	\$	\$
Total des dépôts bancaires à terme	<u>1 092 581</u>	<u>1 639 468</u>

Ces dépôts ont en moyenne une durée de 180 jours et un taux d'intérêt moyen pondéré de 2.5 % par an. La valeur comptable des dépôts à terme est égale à leur valeur juste.

Les dépôts bancaires à terme sont affectés aux monnaies suivantes en dollars États-Unis à la date de clôture :

	2015	2014
	\$	\$
Valeur en USD des dépôts bancaires à terme en SAT	397 850	867 742
Valeur en USD des dépôts bancaires à terme en AUD	435 139	481 771
Valeur en USD des dépôts bancaires à terme en NZD	259 592	289 955
Total des dépôts bancaires à terme	<u>1 092 581</u>	<u>1 639 468</u>

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

15. Créances et paiements anticipés

Les créances et paiements anticipés sont spécifiés comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Créances	34 018	346 217
Paiements anticipés	27 969	25 713
Intérêts courus sur les dépôts bancaires à terme	10 861	36 395
	<u>72 848</u>	<u>408 325</u>

16. Réserve de fonds spécifiques

La réserve de fonds spécifiques comprend les fonds affectés à des fins spécifiques et généralement pas disponibles à d'autres fins.

La réserve de fonds spécifiques représente à compter de 2015 le fonds d'évacuation pour raisons médicales comme indiqué ci-dessous :

	2015	2014
	\$	\$
Solde d'ouverture	244 542	35 133
Moins réserves utilisées pendant l'exercice	(22 736)	-
Coûts d'évacuation pour raisons médicales recouverts en 2013	-	70 273
Plus réserves utilisées pendant l'exercice	-	139 136
Solde de clôture	<u>221 806</u>	<u>244 542</u>

17. Provisions au titre des droits des employés

Les provisions au titre des droits des employés sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
<i>Droit à congé</i>		
Solde d'ouverture	444 095	371 691
Droits accumulés pendant l'année	122 777	123 959
Droits utilisés pendant l'année	(133 466)	(51 555)
Solde de clôture	<u>433 406</u>	<u>444 095</u>
<i>Prime de rapatriement</i>		
Solde d'ouverture	556 073	575 756
Primes accumulées pendant l'année	39 019	109 455
Frais de rapatriement versés pendant l'année	(150 827)	(129 138)
Solde de clôture	<u>444 265</u>	<u>556 073</u>
Total des provisions au titre des droits des employés	<u>877 671</u>	<u>1 000 168</u>

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

18. Dettes et créances

Les dettes et créances sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Dettes	316 236	578 775
Traitements échus	32 413	4 505
	348 649	583 280

19. Passif des Fonds des donateurs et des programmes

a. Résumé des fluctuations

	2015	2014
	\$	\$
Solde d'ouverture	4 735 411	5 737 925
Fonds reçus au cours de l'année écoulée	14 000 376	15 817 618
Total fonds disponibles	18 735 787	21 555 543
Moins dépenses liées aux programmes pendant l'exercice	(12 138 382)	(15 650 858)
Frais de gestion des programmes	(1 129 449)	(1 169 274)
Solde de clôture	5 467 956	4 735 411

b. Détail des fluctuations

DONATEUR/PROGRAMME	Solde au 1 ^{er} janvier 2015	Fonds reçus	Total fonds disponibles	Coûts d'appui aux program mes	Programme Dépenses	Autres	Solde au 31 déce mbre 2015
Asian Development Bank	(137 576)	1 302 408	1 164 832	(119 020)	(708 185)	337 627	(137 576)
Bureau australien de météorologie	0	27 100	27 100	(2 064)	(23 410)	1 626	0
Govt. of Aust. Extra Budget	(133 727)	2 343 193	2 209 466	(279 143)	(1 744 316)	186 007	133 727
Govt. of Aust. Extra Extra Budget	110 681	79 699	190 380	(14 434)	(227 108)	(51 162)	110 681
British High Commission	5 391	10 864	16 255	(697)	(2446)	13 112	5 391
Analyse climatique		115 285	115 285		(103 759)	11 526	
Commonwealth Secretariat	11 175	0	11 175			11 175	11 175
Conservation International	69 077		69 077			69 077	69 077
Deutsche Gesellschart fur Internationale Zusammenarbelt (GIZ) GmbH	379 527	49 145	428 672	(8 860)	(206 357)	213 455	379 527
European Union	1 751 994	2 692 397	4 444 391	(126 055)	(2 041 763)	2,276 573	1 751 994
Food and Agriculture Organisation	21 405	79 830	101 235	(190)	(9926)	91 119	21 405
Government of Canada	11 497		11 497			11 497	11 497
Government of Finland	316 465	750 683	1,067 148	(75 349)	(628 028)	363 771	316 465
Government of France	256 455	53 375	309 830	(19 595)	(109 614)	180 620	256 455
Government of Germany	112 587	237 925	350 512	(41 550)	(326 702)	(17 740)	112 587
Government of Japan	6 092	0	6 092			6 092	6 092

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

DONATEUR/PROGRAMME	Solde au 1 ^{er} janvier 2015	Fonds reçus	Total fonds disponibles	Coûts d'appui aux programmes	Programme Dépenses	Autres	Solde au 31 décembre 2015
Government of Switzerland	(1 212)	149 969	148 757	(18 372)	(129 925)	460	(1 212)
Government of Wallis and Futuna		17 802	17 802		(10 910)	6 892	
Institute of Global Environment Strategies		10 830	10 830	(300)	(7 868)	2 662	
International Maritime Organisation	17 197	107 833	125 030	(19 190)	(56 929)	48 911	17 197
International Unit of conservation on nature		56 375	56 375	(10 573)	(88 224)	(42 422)	
John D & Catherine T MacArthur Foundation	6 303	0	6 303			6 303	6 303
NZ Aid PIE	4 812	0	4 812			4 812	4 812
NZ Aid Extra Budget	(53 773)	925 306	871 533	(89 948)	(759 272)	22 312	(53 773)
NZAid Extra Extra Budget	56 857	961 896	1 018 753	(56 175)	(422 367)	540 211	56 857
Pacific Islands Forum Secretariat			0	(15 171)	(53 136)	(68 307)	
Parkard Foundation	5 460	0	5 460	(498)	(4 126)	837	5 460
PEW		79 343	79 343	(1 083)	(18 152)	60 107	
Other Funds	674 768	100 922	775 690	(15 027)	(486 292)	274 371	674 768
Ramsar Secretariat	(159 857)		(159 857)	(5 754)	(40 643)	(206 253)	(159 857)
Secretariat of the Pacific Community		97 887	97 887	(9 535)	(96 638)	(8 287)	
The Nature Conservancy	41	0	41			41	41
The Christensen Foundation	8 178	0	8 178			8 178	8 178
United Kingdom Meteorology Office	190 764	220 530	411 294	(14 5970)	(145 965)	250 732	190 764
United Nations Development Program	15 857	992 283	1 008 140	(65 530)	(791 997)	150 613	15 857
United Nations Environment Program	904 318	1 663 588	2 567 906	(39 661)	(1 922 385)	605 860	904 318
United Nations Institute for Training & Research	53 538	0	53 538	(3 852)	(32 032)	17 654	53 538
UN Economics & Social Commission for Asia & the Pacific (UNESCAP)	8 786	0	8 786		(47)	8 739	8 786
UN Office of Project Services	7 055	0	7 055			7 055	7 055
US Dept of Energy/Los Alamos University	4 471	0	4 471			4 471	4 471
US Fish & Wildlife	14 625	0	14 625			14 625	14 625
US Dept. of State	83 575	1 196	84 771	(6 287)	(81 229)	(2 745)	83 575
USAID	37 333	638 626	675 959	(57 392)	664 423)	(45 856)	37 333
US National Oceanic Atmospheric Administration	97 109	24 997	122 106	(5 547)	(55 296z0)	61 263	97 109
US Western Pacific Regional Fisheries Management Council	1 059	0	1 059			1 059	1 059
World Meteorological Organisation	(22 895)	209 091	186 196	(8 000)	(1 38 911)	39 285	(22 895)
	4 735 412	14 000 378	18 735 790	(1 129 449))	(12 138 382)	5 467 956	4 735 412

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

20. Dépenses par fonction et comparaison avec le budget

La comparaison entre les dépenses réelles et les dépenses prévues au budget pour 2015 est détaillée ci-après :

	2015		2014	
	Effectif	Budget	Effectif	Budget
Changement climatique				
Frais de personnel	1 116 584	1 205 461	1 413 279	1 480 597
Frais de fonctionnement	3 342 622	2 987 686	7 224 207	7 241 831
Frais d'investissement	1 843	14 000	81 358	155 029
Sous-total	4 461 049	4 207 147	8 718 844	8 877 457
Coûts d'appui aux programmes	428 171	486 732	585 979	547 036
TOTAL	4 889 220	4 693 879	9 304 823	9 424 493
Biodiversité et gestion écosystémique				
Frais de personnel	1 228 038	1 211 465	1 317 512	1 257 154
Frais de fonctionnement	2 021 851	1 935 401	1 820 110	2 122 800
Frais d'investissement	11 058	5 750	14 942	6 250
Sous-total	3 260 947	3 152 616	3 152 564	3 386 204
Coûts d'appui aux programmes	218 362	208 881	240 484	101 983
TOTAL	3 479 309	3 361 497	3 393 048	3 488 187
Gestion des déchets et lutte contre la pollution				
Frais de personnel	767 461	813 110	1 610 284	791 304
Frais de fonctionnement	2 768 854	3 325 542	712 577	2 914 200
Frais d'investissement	1 072	2 545	117 683	0
Sous-total	3 537 387	4 141 197	2 440 544	3 705 504
Coûts d'appui aux programmes	291 050	367 686	141 744	233 574
TOTAL	3 828 437	4 508 883	2 582 288	3 939 078
Surveillance et gouvernance environnementales				
Frais de personnel	700 602	1 014 130	864 329	729 480
Frais de fonctionnement	183 069	545 458	527 828	703 170
Frais d'investissement	9 090	3 500	7 881	3 000
Sous-total	892 761	1 563 088	1 400 038	1 435 650
Coûts d'appui aux programmes	99 494	158 761	139 935	74 302
TOTAL	992 255	1 721 849	1 539 973	1 509 952
Direction générale et services administratifs				
Frais de personnel	2 383 626	2 696 500	2 586 323	2 364 000
Frais de fonctionnement	1 672 650	1 345 727	1 523 897	1 298 336
Frais d'investissement	42 273	36 000	310 910	115 400
Sous-total	4 098 549	4 078 227	4 421 130	3 777 736
Coûts d'appui aux programmes	92 372	105 846	61 133	3 840
TOTAL	4 190 921	4 184 073	4 482 263	3 781 576
Coûts totaux (hors soutien au Programme)	16 250 693	17 142 275	20 133 120	21 182 551
Total du soutien au Programme	1 129 449	1 327 906	1 169 275	960 735
Total	17 380 142	18 470 181	21 302 395	22 143 286

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

21. Passif éventuel et engagements en capital

Les passifs éventuels sont nuls au 31 décembre 2015 (31 décembre 2014, nuls également).

À la date du bilan, le Secrétariat n'est pas au courant d'engagements financiers (2015 : nuls) outre les dépenses prévues au budget pour l'exercice financier suivant, conformément aux détails repris dans la note 21.

22. Événements postérieurs à la période comptable

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture des comptes.

20 juin 2016

Afioga Leota Kosi Latu
Directeur général
PROE
Complexe du PROE
VAILIMA

Cher monsieur,

**RAPPORT À LA DIRECTION
AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Lors de la planification et de la réalisation de l'audit financier et comptable du PROE, à partir de et pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2015, dans le respect des normes internationales d'audit, nous avons examiné le contrôle interne du PROE sur son reporting financier comme base de départ pour l'élaboration de nos procédures d'audit dans le but de donner un avis sur les états financiers et non d'exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation. Ainsi, nous n'exprimons aucun avis sur l'efficacité du contrôle interne du PROE.

Nous avons examiné le contrôle interne avec l'objectif limité décrit dans le paragraphe précédent et non dans le but d'identifier toutes les faiblesses du contrôle interne pouvant représenter des défaillances significatives ou des faiblesses importantes. Nous ne pouvons dès lors garantir que toutes les faiblesses aient été identifiées. En outre, en raison des limitations inhérentes au contrôle interne, notamment la possibilité que la direction passe outre les contrôles, que des déclarations erronées qui sont le fruit d'une erreur ou de fraude soient faites sans être mises au jour par les contrôles en question.

Cependant, comme évoqué précédemment, nous avons identifié certaines défaillances dans le contrôle interne, ainsi que des recommandations en vue d'améliorer les procédures de fonctionnement, et nous les avons synthétisées dans le mémorandum ci-joint.

Nous avons discuté de ces questions en détails avec le département financier et avons pris acte de leurs remarques dans la présente lettre. Nous sommes cependant conscients que le PROE a déjà mis en œuvre des actions correctives et pris des mesures afin de régler les problèmes soulevés dans le présent rapport. Nous sommes impatients de pouvoir modifier le statut de ces questions lors de notre prochain audit.

Cette communication n'a qu'une vocation informative et est destinée à être utilisée par la direction du PROE ainsi que par d'autres membres de l'organisation. Elle n'est pas destinée à et ne devrait pas être utilisée par quiconque hormis ces parties spécifiques.

Bien cordialement,
BETHAM & CO.

Taimalieutu Ernest Betham
Directeur



Membre d' **AGN International Ltd.**, une association internationale de sociétés de comptabilité et de consultation indépendantes et séparées.

Betham & Co. House, Vaitele Street, Lalovaea, Samoa. P.O. Box 859, Apia, Samoa. T: +(685) 24337, F: +(685) 24336.

www.bethamco.com

www.agn.org

PROE
Audit des états financiers
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

**Mémoire sur les contrôles internes et les améliorations de
fonctionnement**

1. Résultats de la performance financière de l'année

Les résultats de la performance financière globale pour l'année montrent un déficit net de 261 729 USD, ce qui constitue une amélioration remarquable par rapport au déficit net de l'année précédente qui était de 769 487 USD.

Malgré le résultat déficitaire net, il y a néanmoins un surplus avant résultat financier net et perte de change de 28 435 USD comparé au déficit avant résultat financier net et perte de change de 681 741 USD de l'année précédente. Cela constitue également une amélioration notable des résultats si on les compare à l'année précédente et s'explique par l'augmentation du revenu provenant des contributions des membres ainsi que par une réduction des dépenses liées à la gestion exécutive et au soutien administratif.

Il est néanmoins important de noter que, au cours de(s) l'année(s) précédente(s), le revenu provenant des contributions des membres, les charges de gestion du programme et les autres revenus provenant des bailleurs n'étaient pas suffisants pour financer la gestion exécutive et le soutien administratif ainsi que les coûts liés à la dotation aux amortissements.

Ainsi, nous soutenons et encourageons la direction du PROE à continuer à rechercher des sources de financement discrétionnaires qui permettront la réalisation des activités de l'entreprise. Cela est important pour deux raisons principales :

1. Le PROE doit lutter contre l'érosion de sa situation en termes d'actifs nets reprise dans sa déclaration de l'état de la situation financière. La situation du PROE en termes d'actifs nets est en réalité un déficit net et celle-ci est passée de moins 492 631 USD en 2014 à moins 778 111 USD en 2015¹. Des problèmes pourraient survenir à l'avenir si la situation de déficit net continuait à augmenter ;
2. Sans financement suffisant alloué aux frais de gestion et aux activités générales administratives, notamment à la dépréciation, le PROE est obligé d'« emprunter » à des Fonds de donation du programme destinés à des programmes spécifiques.

Commentaire de la direction

Le PROE prend acte et apprécie les remarques et conseils fournis par l'Auditeur. Nous continuons à mobiliser tous nos efforts pour améliorer les fonds de base et les liquidités nettes de l'organisation, notamment en recherchant des contributions supplémentaires de la part de pays membres dans le but de financer le budget de base. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a ouvert la voie avec un versement volontaire s'élevant à 1 million de kinas. Nous continuons à encourager de telles contributions volontaires de la part des pays membres comme un gage de la valeur qu'ils attribuent à l'action du PROE dans la réalisation des priorités environnementales nationales. Le PROE travaille également avec des collègues du Conseil des organisations régionales du Pacifique afin de déterminer des niveaux de recouvrement des coûts réalistes et d'établir une politique commune. De nombreux bailleurs disséminés à travers le monde doivent encore prendre conscience du coût global que représente les opérations menées dans le Pacifique - c'est en effet un endroit où il est onéreux de travailler.

¹ Se référer à la Déclaration de situation financière de la section sur les Réserves.

2. Perte de change

Comme déjà mentionné dans la section 1. ci-dessus, les résultats de la performance financière globale au cours de l'exercice montrent un déficit net de 261 729 USD, ce qui constitue une amélioration majeure par rapport au déficit net de l'année précédente qui s'élevait à 769 487 USD.

Cependant, ces résultats montrent que la perte de change de 344 333 USD a un impact important sur la performance financière nette ou la ligne de résultat du PROE. Les résultats financiers de l'année précédente indiquent également qu'elle a eu un effet notable sur le rendement de la performance financière.

Les réserves du PROE continuent de s'éroder sous l'effet des pertes de change nettes. Nous recommandons que le PROE recherche des solutions pour faire face ou limiter l'impact des pertes de change sur l'organisation.

Remarques liées à la gestion

La direction prend acte des remarques et des recommandations émises par les Auditeurs. Comme cela est recommandé, des consultants financés dans le cadre d'un projet UNDP en 2014 poursuivent leurs travaux pour renforcer et améliorer les capacités des systèmes financiers, ainsi que les processus et les procédures du PROE afin de placer l'organisation dans une meilleure situation pour répondre/s'adapter à l'évolution de l'environnement financier. Ces travaux contribuent au développement d'une politique de change limitant les impacts des pertes de change sur l'organisation. En parallèle, une évaluation du fonctionnement du Système d'information de gestion financière du PROE a débuté. Cela inclura une composante de formation du personnel.

3. Soldes négatifs dans les balances de fonds des bailleurs/du programme

La déclaration de situation financière au 31 décembre 2015 issue des déclarations financières annuelles du PROE montre un passif dans le Fonds des bailleurs/du programme s'élevant à 5 467 956 USD. Ce solde représente les fonds des bailleurs/du programme qui n'a pas été utilisé au 31 décembre 2015. Il est généralement disponible et alloué aux activités du programme de l'exercice suivant.

La note 19 des déclarations financières annuelles du PROE au 31 décembre 2015 indique les soldes du programme/des bailleurs au 31 décembre 2015, ainsi que les mouvements effectués à partir du début de l'exercice financier.

Au 31 décembre 2015, certains soldes du programme/des bailleurs présentent un solde ou un montant négatif. À titre d'exemple, les programmes/bailleurs suivants font partie de ceux qui ont des balances négatives :

- Gouvernement de l'Allemagne - (17 740 USD)
- Union internationale pour la conservation de la nature - (42 422 USD)
- Secrétariat du Forum des îles du Pacifique - (68 307 USD)
- USAID - (45 856 USD)

Les soldes négatifs sont principalement le résultat de coûts engagés sans financement disponible pour les prendre en charge. Elle propose également que les coûts soient financés par d'autres fonds du programme/de bailleurs.

Nous recommandons que le PROE examine ce problème pour s'assurer que les procédures adaptées soient en place afin de garantir que des coûts ne soient pas engagés sans l'assurance que des fonds sont disponibles pour financer un programme particulier. Dans le cadre de ces procédures, la décision de « dépasser » la limite du fonds ne devrait être prise qu'après avoir reçu confirmation de la part du programme/des bailleurs que les financements ultérieurs ont été confirmés. Il serait désastreux qu'un programme dépasse la limite du fonds disponible à la fin de l'année sans aucune confirmation qu'il y aura des fonds ultérieurement - auquel cas, cela devient un coût auquel la fonction (c'est-à-dire le soutien administratif) de base doit subvenir.

Commentaire de la direction

La direction prend acte des recommandations émises. La situation décrite reflète en profondeur les différences dans les exigences concernant les modalités de financement de certains partenaires bailleurs du PROE. Certains bailleurs, notamment ceux identifiés plus haut, fonctionnent sur une base de remboursement, de sorte que malgré le fait qu'un accord/une promesse de fonds ait été fait(e), approuvé(e) et inclus(e) dans le budget, l'obligation du PROE de faire état des fonds déjà dépensés avant que de nouvelles dépenses soient engagées à travers les mécanismes de dépenses des bailleurs provoque des retards dans les dépenses. Dans les états financiers de 2014, tous ces bailleurs ayant enregistré des soldes négatifs ont été déduits en 2015. Il existe aussi des cas dans lesquels les remboursements des bailleurs ont été retardés et reçus après la période comptable examinée. Dans le cadre de cet arrangement, le PROE autorise les activités des projets lorsque les bailleurs peuvent confirmer que des fonds seront disponibles. Lorsque les projets entrent dans leurs six derniers mois de fonctionnement, nous nous assurons que les fonds sont déjà disponibles au sein du PROE afin que tous les paiements nécessaires soient effectués avant la fin de la clôture financière du projet. Ces soldes négatifs ont déjà été déduits en 2016.

30 mai 2016

Betham & Co
Chartered Accountants
Betham & Co. House
LALOVAEA

Messieurs,

LETTRE D'ATTESTATION CONCERNANT L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2015

La présente lettre concerne votre audit du bilan du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (SPREP) au 31 décembre 2015 et des comptes de résultat, bénéfices non distribués et flux de trésorerie associés pour l'exercice clos à cette date, et exprime une opinion sur la question de savoir si les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie du SPREP en conformité avec les normes internationales d'information financière. Nous confirmons être responsables de la présentation fidèle dans les états financiers de la position financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie, en conformité avec les normes internationales d'information financière. Nous sommes également responsables de l'adoption de méthodes comptables éprouvées, de la mise en place et de la réalisation des contrôles internes, et de la prévention et de la détection des fraudes.

Certaines attestations figurant dans la présente lettre sont décrites comme étant limitées aux questions significatives. Des éléments sont jugés significatifs s'ils portent sur une omission ou une inexactitude concernant des informations comptables qui, compte tenu des circonstances, sont susceptibles de modifier ou d'influencer le jugement d'une personne raisonnable utilisant ces informations. Une omission ou une inexactitude dont le montant monétaire est faible peut être jugée significative sur la base de critères qualitatifs.

Nous confirmons les attestations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre audit, compte tenu des informations à notre disposition au 30 mai 2016.

- 1) Les états financiers susmentionnés sont correctement présentés conformément aux normes internationales d'information financière.
- 2) Nous avons mis à votre disposition tous les résultats financiers et les données qui y sont liées.
- 3) Les agences de réglementation n'ont pas fait état de non-conformité ou de lacunes dans les pratiques liées à la présentation des rapports financiers.
- 4) Il n'y a pas d'opération importante qui n'ait pas été correctement enregistrée dans les registres comptables qui sous-tendent les états financiers.
- 5) Les anomalies non corrigées, tant isolément que conjointement, n'ont pas d'effets significatifs sur les états financiers dans leur ensemble.
- 6) Nous reconnaissons notre responsabilité concernant la conception, la mise en place et le suivi de mécanismes de contrôle interne pour prévenir et détecter les fraudes.
- 7) Nous n'avons connaissance d'aucun cas de fraude ou de fraude présumée concernant l'entité impliquant :
 - a) la direction,
 - b) les employés assumant des rôles importants dans les contrôles internes, ou

- c) d'autres personnes dans les cas où la fraude pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers.
- 8) Nous n'avons connaissance d'aucune allégation de fraude ou de fraude présumée concernant les états financiers de l'entité communiquée par des employés, anciens employés, analystes, autorités de réglementation, etc.
- 9) Le Secrétariat n'a ni plan ni intention qui puisse affecter de manière significative la valeur comptable ou la classification des actifs et des passifs.
- 10) Aucune estimation ne devrait être sujette à une modification importante à court terme qui n'ait pas été déclarée comme il se doit dans les états financiers. Nous entendons par *court terme* une période de maximum un an à compter de la date des états financiers. En outre, nous n'avons pas connaissance de concentrations existant à la date des états financiers qui rendent le Secrétariat vulnérable à un impact grave à court terme qui n'aient été déclarées comme il se doit dans les états financiers.
- 11) Il n'y a pas de :
 - a) violation ou éventuelle violation de lois ou de réglementations dont l'effet implique une déclaration dans les états financiers ou comme base pour enregistrer une perte.
 - b) Des réclamations ou des évaluations non fondées communiquées par notre avocat sont probables et doivent être déclarées conformément à l'*IAS 37 Provisions, passifs éventuels, et actifs éventuels*.
 - c) Autres éventuels passifs ou gains ou pertes devant être cumulés ou déclarés selon l'*IAS 37 Provisions, passifs éventuels, et actifs éventuels*.
- 12) Le Secrétariat détient un titre de propriété satisfaisant pour tous les actifs en sa possession et il n'existe aucun nantissement ou aucune servitude sur ces actifs ou sur tout actif donné en garantie.
- 13) Nous nous sommes conformés à tous les aspects des accords contractuels qui auraient pu avoir un effet important sur les états financiers en cas de non-conformité.
- 14) Aucun évènement n'a eu lieu après la date indiquée sur le bilan et jusqu'au jour du présent courrier qui nécessite un ajustement ou une déclaration dans les états financiers.

Leota Kosi Latu
Directeur général

Simeamativa L. Vaai
Conseillère financière et administrative